

# 2025

## **PROCÈS-VERBAL**

### **Assemblée générale annuelle**

**Caisse Desjardins des Versants du mont Royal**  
**En mode virtuel**



## **1. Ouverture de l'assemblée**

Il est 19 h 30, l'assemblée générale annuelle est ouverte.

M. René Saint-Pierre, président du conseil d'administration, se présente et il souhaite la bienvenue à tous. Il agit comme président d'assemblée ce soir, et en tant que président du comité de Mise en candidature, il présentera le rapport du comité à l'issue de l'appel de candidatures;

M. René Saint-Pierre présente les personnes qui l'accompagnent à l'animation :

- Mme Marie-Claude Desaulniers, secrétaire du conseil d'administration qui est assistée dans ses fonctions par Mme Sylvie David, adjointe à la direction générale;
- Et M. Pierre Poirier, directeur général de la Caisse;

Il rappelle que l'assemblée générale a dûment été convoquée par avis publié le 3 avril 2025.

Le conseil d'administration a choisi d'offrir une formule d'assemblée à distance, ce qui implique que les membres et clients pourront voter en direct, à distance sur certains sujets alors que d'autres sujets feront l'objet d'une période de votation en différé qui aura lieu au cours des quatre prochains jours.

Le vote en différé porte sur la répartition des excédents annuels, les ristournes et l'élection des membres du conseil d'administration.

Pour débiter, M. René Saint-Pierre invite tous les membres à écouter le message enregistré de M. Guy Cormier, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins.

## **2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée**

M. René Saint-Pierre débute avec quelques informations utiles pour le bon déroulement de l'assemblée, les votes en direct et les interactions avec les membres. Un court vidéo est diffusé pour se familiariser avec la plateforme numérique.

Il ajoute que pour proposer ou appuyer une proposition et pour voter, il faut être membre de plein droit de la Caisse depuis au moins 90 jours ; résider, être domicilié ou travailler au Québec; être une personne physique de 18 ans et plus, être une personne morale ou une société; ou être un membre réadmis membre de plein droit.

M. René Saint-Pierre passe à la nomination des personnes scrutatrices.

Il rappelle que ces personnes sont responsables d'assurer le respect du processus de votation, notamment en procédant au décompte des votes afin de pouvoir communiquer les différents résultats.

Ces personnes s'engagent à agir en toute discrétion et à conserver les résultats secrets, tant qu'ils ne seront pas officiellement annoncés.

Pour agir comme personnes scrutatrices, M. René Saint-Pierre recommande Mme Martine Doucet et M. Guillaume Boissy

C'est à l'unanimité, sur une proposition dûment faite et approuvée, la proposition de nommer Martine Doucet et Guillaume Boissy comme personnes scrutatrices est adoptée pour l'assemblée de ce soir.

M. Saint-Pierre donne la parole à Mme Marie-Claude Desaulniers, qui présente l'ordre du jour comme suit :

**1. Ouverture de l'assemblée**

- 1.1. Mot de bienvenue
- 1.2. Message du président et chef de la direction du Mouvement Desjardins

**2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée**

- 2.1. Règles pour participer à l'AGA
- 2.2. Nomination des personnes scrutatrices
- 2.3. Adoption de l'ordre du jour
- 2.4. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 23 avril 2024

**3. Retour sur l'année 2024**

- 3.1. Rapport du conseil d'administration
- 3.2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques
- 3.3. Rapport financier
- 3.4. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

**4. Période de questions**

**5. Propositions soumises au vote**

- 5.1. Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes) (vote en différé)
- 5.2. Élection des membres du conseil d'administration
  - 5.2.1. Nomination des officiers pour la période d'élection
  - 5.2.2. Rapport du comité de mise en candidature
  - 5.2.3. Présentation des personnes candidates
  - 5.2.4. Élection par votation (vote en différé)
- 5.3. Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

**6. Fin de la rencontre et remerciements**

**7. Publication des résultats et levée de l'assemblée**

M. René Saint-Pierre remercie Mme Marie-Claude Desaulniers.

C'est à l'unanimité, sur une proposition dûment faite et appuyée que l'ordre du jour est adopté, tel que présenté.

M. René Saint-Pierre poursuit et il rappelle que, comme indiqué dans l’avis de convocation, le procès-verbal de la dernière assemblée générale a été déposé sur le site Internet de la Caisse en même temps que l’avis de convocation. Il passe à son adoption.

C’est à l’unanimité, sur une proposition dûment faite et appuyée que le procès-verbal de l’assemblée générale annuelle du 23 avril 2024 est adopté, tel que présenté.

### **3. Retour sur l’année 2024**

#### **3.1 Rapport du conseil d’administration**

Avant de présenter le rapport du conseil d’administration, M. René Saint-Pierre présente les membres qui composent le conseil d’administration. Il s’agit de Mme Isabelle Tremblay, Vice-présidente ; Mme Marie-Claude Desaulniers, secrétaire ; par ordre alphabétique, M. Yawovi Agbodaze, Mme Marie-Ève Beauchamp Legault, Mme Maureen Chin, Mme Alexandra De Roy, Mme Chantal Fifatin, M. Louka Kattan-Méthot, Mme Véronique Oigny, Mme Katia Sory, Mme Aleksandra Zajko, et, comme relève au conseil d’administration, M. Dimitris Giamos.

M. René Saint-Pierre remercie sincèrement chacun d’entre eux pour son implication au conseil d’administration de la Caisse.

M. René Saint-Pierre présente les principales réalisations de la dernière année et les orientations que la Caisse s’est fixées, comme suit :

#### **« 125 ans d’ambition »**

L’année 2025 marque le 125<sup>e</sup> anniversaire du Mouvement Desjardins, la coopérative financière la plus importante en Amérique du Nord. Tout a commencé le 6 décembre 1900 avec la création de la première caisse populaire à Lévis. Depuis ce temps, nous sommes fidèles à la mission des fondateurs, Alphonse et Dorimène Desjardins, en accompagnant nos membres et clients dans leur autonomie financière. Et nous continuerons de le faire!

C’est donc avec fierté que nous soulignons nos 125 ans d’expertise, de présence et de performance au service de nos membres et clients. Depuis toutes ces années, Desjardins contribue à la prospérité des personnes et des collectivités. Nous aidons les gens à réaliser leurs ambitions en répondant à leurs divers besoins financiers et d’assurance, que ce soit pour leurs affaires personnelles ou celles de leur entreprise.

Au fil du temps, Desjardins a évolué aux côtés de ses membres, de ses clients et de la société, devenant une institution financière d’envergure, un assureur d’importance au Canada et même l’une des coopératives financières les plus solides au monde.

C’est une grande fierté de constater la façon dont le Mouvement s’inscrit dans la longévité avec pertinence et solidité, toujours en restant à l’écoute de ses membres et clients.

Avant de célébrer pleinement cette année anniversaire, regardons un peu derrière pour faire le bilan de 2024, une année qui aura été marquée par une intensification des défis auxquels nous devons répondre collectivement. Dans un contexte de volatilité économique, de révolutions technologiques, d’événements météorologiques extrêmes, de tensions géopolitiques et de bouleversements sociaux, le Mouvement Desjardins s’est affirmé, une fois de plus, comme un pilier de stabilité pour ses membres et ses clients. Et

vos besoins dans ce monde en mutation.

#### **« Un leader socioéconomique de taille »**

Nous avons continué d'utiliser une multitude de leviers qui nous sont propres pour jouer pleinement notre rôle de leader socioéconomique. Je pense à notre Fonds d'aide au développement du milieu, au Fonds C pour les entreprises, à nos programmes de finances solidaires, etc. Je pense aussi au Fonds du Grand Mouvement, qui a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2027 et qui a été bonifié de 30 M\$, ce qui le porte à 280 M\$.

Je veux toutefois revenir sur un engagement dont la Caisse tire une fierté particulière, car il démontre comment nos actions sont alignées sur les besoins réels des collectivités et des gens qui les composent – je fais ici référence à notre contribution à la résorption de la crise du logement. L'année dernière, je vous parlais de notre travail en mode innovation et coopération avec le gouvernement du Québec et nos partenaires pour offrir des solutions tangibles.

Desjardins a grandement progressé dans son objectif de rendre disponibles 1 750 logements abordables d'ici la fin 2025 dans 14 régions du Québec. En date du 31 décembre 2024, sept projets totalisant 1 182 logements sont en exploitation et douze projets totalisant 780 logements sont en réalisation. Notre modèle de guichet unique a permis de mettre en place rapidement le montage financier nécessaire, incluant du financement, du capital patient ainsi que la contribution du gouvernement et du milieu.

Voilà comment les forces du modèle coopératif nous permettent d'être un acteur de changement de premier plan.

#### **« Présents pour les membres »**

Tout en s'appuyant sur notre engagement à l'égard de la collectivité, notre mission nous oriente vers ce qui est au sommet de nos priorités : offrir les meilleures réponses aux besoins et aux attentes de nos membres et clients pour contribuer à leur autonomie financière.

Avec le contexte incertain qui perdure, nous avons été plus actifs et plus créatifs que jamais pour vous soutenir dans votre autonomie financière. Que ce soit par l'intermédiaire de nos produits financiers, de nos services-conseils, de nos outils – notamment en ligne – ou de nos contenus éducatifs, nous avons été présents pour que vous puissiez maintenir votre capacité à gérer votre quotidien de manière durable et à réaliser vos ambitions. Plus tard dans cette présentation, nous reviendrons sur les différents programmes que nous déployons de concert avec nos partenaires du milieu. Qu'il soit question de finances solidaires, d'éducation financière à la jeunesse, etc., votre caisse a une réelle incidence dans la collectivité.

#### **« Des solutions numériques innovantes »**

Desjardins s'est engagé à fournir à ses membres et à ses clients des solutions numériques innovantes pour faciliter leur quotidien.

Cette année, vous avez fait la connaissance d'Alvie, notre assistante virtuelle. Cette nouvelle alliée vous propose des astuces et vous accompagne dans votre autonomie financière. Alvie aide les membres à mieux comprendre leur situation et à faire des choix éclairés pour qu'ils aient davantage confiance en leur capacité à gérer leurs finances.

Autre nouveauté appréciée de nos membres : l'intégration du dossier de crédit Equifax à même notre plateforme AccèsD. Avec cet ajout, Desjardins est devenue la première institution financière au Canada à offrir gratuitement l'accès aux deux agences d'évaluation du crédit, Equifax et TransUnion, et ce, sur la même plateforme. Depuis juin, vous pouvez activer un service d'alertes directement dans l'application ou par courriel en cas de changements à votre dossier de crédit TransUnion. Ces évolutions vous permettent d'accéder facilement et simplement à davantage d'informations utiles à votre autonomie financière.

#### **« Des actions concrètes pour le développement durable »**

Comme institution financière coopérative ancrée dans son milieu, la caisse joue un rôle déterminant dans la concrétisation et la cohérence à l'échelle locale de l'engagement du Mouvement à concilier les enjeux économiques, sociaux et environnementaux dans la gouvernance et la gestion des activités de toutes ses composantes.

L'engagement à l'égard de la Norme sur le développement durable et la finance responsable se traduit notamment par l'obligation pour le conseil d'administration de la caisse d'adopter un plan triennal de développement durable et de finance responsable. Pour assurer la cohérence des actions prises, votre CA veille à la transposition d'éléments pertinents de ce plan à d'autres plans de la caisse, comme le plan d'affaires ou le plan d'engagement et de proximité avec le milieu.

Votre caisse n'agit pas seule. En 2024, 100 % des CA des caisses ont formellement attesté que des actions favorisant le développement durable et la finance responsable étaient menées!

Le plan de développement durable et de finance responsable inclut des cibles et des indicateurs de performance ESG (Environnementaux Sociaux et de gouvernance) qui s'articulent autour de deux axes d'intervention principaux : l'accompagnement des membres et clients et les pratiques de gestion. Il est assorti d'objectifs et de gestes concrets.

Nous sommes fiers de vous annoncer la participation de la Caisse au projet-pilote du Partage Club qui a été lancée hier, à l'occasion du Jour de la Terre. Il s'agit d'une initiative dont font partie quelques caisses, dont la nôtre, et qui démontre notre engagement en matière de développement durable. Nos membres, dont vous faites partie, auront l'occasion de bénéficier d'un code d'accès offrant un abonnement gratuit d'un an à la plateforme. Une belle façon de limiter notre empreinte écologique par le partage et la mutualisation d'objets, en plus de contribuer à tisser des liens entre voisins. Nous vous invitons à suivre nos médias sociaux pour tous les détails.

### **3.2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques**

M. René Saint-Pierre poursuit et présente le rapport sur la surveillance des règles déontologiques. Il est relatif à trois règles déontologiques pour la dernière année.

- Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.
- Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent.
- La Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code.

### 3.3. Rapport financier

M. René Saint-Pierre donne la parole à M. Pierre Poirier, directeur général, pour la présentation du rapport financier. Le segment est diffusé sous la forme d'une vidéo.

Ne constatant aucune question ni commentaire, M. Pierre Poirier redonne la parole à M. René Saint-Pierre.

C'est au nom de tous les membres que M. René Saint-Pierre félicite M. Pierre Poirier et son équipe de gestionnaires pour les bons résultats 2024 et sa gestion rigoureuse de la Caisse.

### 3.4. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

M. René Saint-Pierre donne la parole à Mme Marie-Claude Desaulniers, présidente du comité de coopération, pour la présentation du rapport sur l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu et autres engagements dans le milieu.

Mme Marie-Claude Desaulniers présente les membres qui forment le comité ; il s'agit de Mme Isabelle Tremblay, Mme Véronique Oigny, Mme Alexandra De Roy, Mme Maureen Chin ainsi que Mme Andréanne Côté, conseillère vie associative de la Caisse.

Mme Marie-Claude Desaulniers précise que pour présenter les sommes totales qui ont été investies en 2024 pour soutenir des projets et initiatives du milieu, que ce soit avec le Fonds d'aide au développement du milieu (ce qu'on appelle le FADM), ou en dons et commandites, une courte capsule vidéo est diffusée.

Après le visionnement de la vidéo, Mme Marie-Claude Desaulniers ajoute que ce n'est qu'un échantillon des projets et événements soutenus. Au total, ce sont une cinquantaine d'organismes qui ont reçu le soutien financier de la Caisse en 2024.

Pour les membres plus curieux qui souhaitent en apprendre davantage sur l'engagement de la Caisse dans sa communauté, elle les invite à suivre la page Facebook de la Caisse pour en savoir davantage sur les initiatives soutenues.

#### **Fonds du Grand Mouvement**

Mme Marie-Claude Desaulniers poursuit avec le Fonds du Grand Mouvement. Ce Fonds, est doté d'une enveloppe de 280 M\$ et appuie les collectivités sur les plans économique, social et environnemental. Elle précise que dans notre région, ce sont 2 795 000 \$ qui ont été remis à 8 organismes en 2024. Deux organismes membres de la Caisse ont bénéficié du soutien du Fonds du Grand Mouvement.

Premièrement, La Maison bleue a lancé en 2024 son projet de pôle d'expertise. Celui-ci vise à mettre en place du contenu pédagogique de qualité qui permettra d'assurer l'uniformité des pratiques à travers les maisons bleues du Québec et de sensibiliser les divers intervenants et professionnels qui œuvrent auprès des populations vulnérables.

Également, la Fondation de l'école secondaire Paul-Gérin-Lajoie-d'Outremont porte le projet Bulles, une plateforme créative qui permettra aux enfants et adolescents autistes d'approfondir, d'explorer et de partager leurs univers créatifs. Nous avons bien hâte de voir les retombées de ces beaux projets pour notre milieu.

### **Créavenir**

En 2024, c'est une nouvelle mouture du programme Créavenir qui a été lancée sur l'île de Montréal. En plus d'aides financières, cette nouvelle formule propose un accompagnement personnalisé par l'école des entrepreneurs du Québec. Parmi les 87 projets soutenus, 11 proviennent d'entrepreneurs membres de notre caisse. C'est une belle fierté pour nous de pouvoir accompagner ces jeunes entreprises dans leur développement.

Mme Marie-Claude Desaulniers redonne la parole à M. Le Président.

M. René Saint-Pierre remercie Mme Marie-Claude Desaulniers sur sa présentation des engagements de la Caisse dans son milieu.

### **4. Période de questions**

C'est le moment des questions, M. René Saint-Pierre invite les personnes à poser leurs questions, à s'exprimer à l'aide de la boîte de dialogue.

Une membre demande s'il y a eu des projets à Côte-des-Neiges financés par la Caisse. Mme Marie-Claude Desaulniers confirme que oui, plusieurs projets ont été financés par la Caisse. En revanche, elle n'a pas avec elle la liste de ceux-ci. Elle invite les membres à consulter le site internet de la Caisse, ou faire la demande directement auprès de la Caisse qui leur communiquera les informations demandées. Mme Marie-Claude Desaulniers ajoute que l'ensemble du territoire de la Caisse est soutenu via les dons et commandites ou le Fonds d'aide au développement du milieu (FADM).

Ne constatant aucune question des membres, M. René Saint-Pierre poursuit avec la présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels.

### **5. Propositions soumises au vote**

#### **5.1. Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)**

C'est sous la forme d'une capsule vidéo que la proposition sur le partage des excédents annuels est présentée aux membres de l'Assemblée.

M. René Saint-Pierre ajoute que le rapport annuel 2024 et l'évolution de la ristourne se traduisent dans la proposition pour laquelle les membres seront appelés à voter après les présentations de ce soir.

Il précise que le scénario qui est recommandé par le conseil d'administration est celui estimé le plus avantageux pour l'ensemble des membres et de la communauté; et bien sûr, il est totalement conforme aux encadrements applicables.

M. René Saint-Pierre donne la parole à M. Pierre Poirier.

M. Pierre Poirier informe que les excédents se chiffrent à 6 356 000 \$. Il présente la recommandation du conseil d'administration concernant la façon de les répartir.

## PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS

|                                                                                  | EN MILLIERS DE DOLLARS (\$) |
|----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|
| <b>Excédents (déficit) avant ristournes aux membres</b>                          | <b>6 356</b>                |
| <b>Virements réglementaires et autres ajustements</b>                            | <b>8 671</b>                |
| • Affectation/utilisation des réserves plus-value <sup>1</sup>                   | 7 741                       |
| • Autres éléments du résultat                                                    | 695                         |
| • Utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) net d'impôt 2024 | 236                         |
| • Ajustement de la ristourne (année précédente)                                  | (1)                         |
| <b>Solde des excédents à répartir</b>                                            | <b>15 027</b>               |
| <b>Affectation d'excédents au paiement de la ristourne et FADM</b>               | <b>(3 574)</b>              |
| • Ristourne                                                                      | (4 046)                     |
| • Recouvrement d'impôt relatif à la ristourne                                    | 1 010                       |
| • Affectation au FADM                                                            | (537)                       |
| <b>Affectation à la réserve pour ristournes éventuelles (RRE)</b>                | <b>0</b>                    |
| <b>Affectation à la réserve générale</b>                                         | <b>(11 453)</b>             |
| <b>Solde des excédents à répartir</b>                                            | <b>0</b>                    |

**FADM**  
Fonds d'aide au développement du milieu

**RRE**  
Réserve pour ristournes éventuelles

<sup>1</sup> L'affectation à la réserve plus-value réduit les excédents à répartir. L'utilisation de cette réserve augmente les excédents à répartir.

### Proposition de versement

POUR L'ANNÉE 2024

**4 583 724 \$**

FONDS  
D'AIDE AU  
DÉVELOPPEMENT  
DU MILIEU

**537 497 \$**

RISTOURNES  
AUX  
MEMBRES

**4 046 227 \$**

## PROPOSITION SUR LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS

| RISTOURNE <b>VOLUMES</b> <sup>1</sup>                                                            | TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME<br>PARTICULIERS & ENTREPRISES                 | ÉQUIVALENT<br>EN MILLIERS DE \$ |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|
| Comptes                                                                                          |                                                                           | <b>428</b>                      |
| Épargne et placements                                                                            | <b>0,58 \$</b>                                                            | <b>376</b>                      |
| Fonds                                                                                            |                                                                           | <b>123</b>                      |
| Prêts et marges de crédit                                                                        |                                                                           | <b>1 573</b>                    |
| <b>RISTOURNE ASSURANCES</b> <sup>2</sup>                                                         | <b>23 \$ / 1 000 \$ de prime</b>                                          | <b>550</b>                      |
| <b>RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT</b> <sup>2</sup>                                                   | <b>0,58 \$ / 1 000 \$ d'achats nets</b>                                   | <b>338</b>                      |
| <b>RISTOURNE PRODUITS</b> <sup>2</sup>                                                           | Montant de <b>50 \$</b> <sup>3</sup>                                      | <b>572</b>                      |
| <b>RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE</b> <sup>2</sup> | Montant <sup>1</sup> de <b>23 \$ / 1 000 \$</b> honoraires et commissions | <b>85</b>                       |
| <b>TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES</b>                                                          |                                                                           | <b>4 046</b>                    |

<sup>1</sup> Soumise au vote lors de l'assemblée.

<sup>2</sup> Taux établis par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

<sup>3</sup> Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

À la suite de la présentation, c'est à l'unanimité, sur une proposition dûment faite et appuyée que la proposition sur le partage des excédents annuels est adoptée.

On rappelle que cette proposition de l'assemblée, recommandée par le conseil d'administration, concernant la répartition des excédents annuels et les taux de ristourne sera soumise au vote après les présentations et discussions de ce soir.

### 5.2. Élection des membres du conseil d'administration

#### 5.2.1. Nomination des officiers pour la période d'élection

M. René Saint-Pierre poursuit avec les élections des membres du conseil d'administration. Il précise les rôles et nomme les officiers pour la période d'élection.

En tant que président du conseil d'administration, tel que le prévoit règlement interne de la Caisse, M. René Saint-Pierre agira comme président d'élection et il présentera le rapport du comité de mise en candidature. Mme Marie-Claude Desaulniers agira comme secrétaire d'élection.

#### 5.2.2. Rapport du comité de mise en candidature

Avant de présenter le rapport, M. René Saint-Pierre rappelle la démarche du profil collectif enrichi.

Il mentionne que la confiance des membres envers le conseil d'administration de la Caisse est primordiale. Les membres s'attendent à ce que le conseil soit formé de personnes qui leur ressemblent et qui possèdent collectivement les qualités et les compétences nécessaires pour bien représenter leurs intérêts et s'assurer que la Caisse soit bien gérée.

C'est pourquoi le conseil d'administration s'est doté d'un profil collectif cible qui identifie les compétences recherchées et différents critères de représentativité tels que le genre, l'âge et la diversité ethnoculturelle.

Le CA met donc à jour chaque année son profil collectif en fonction de sa réalité et ses besoins et il détermine les critères particulièrement recherchés pour la prochaine élection. Ce sont ces critères qui ont été communiqués aux membres lors de l'appel de candidatures.

En posant sa candidature, chaque membre devait d'ailleurs démontrer dans quelle mesure il viendrait enrichir la composition du conseil.

Il est important de comprendre que les critères recherchés par le conseil d'administration ne sont pas obligatoires, il s'agit plutôt d'objectifs que nous nous donnons pour favoriser la diversité et la complémentarité des compétences des administrateurs et administratrices.

Toutes les candidatures éligibles seront brièvement présentées ce soir.

C'est au nom du comité de mise en candidature que M. René Saint-Pierre présente le rapport en vue de l'élection des membres du conseil d'administration. Conformément à la Loi sur les coopératives de services financiers et le Règlement intérieur de la Caisse, l'appel de candidatures a été diffusé pour une durée de 20 jours, à partir du 20 janvier 2025.

Pour l'assemblée générale de cette année, 4 postes sont à combler et la Caisse a reçu 8 candidatures qui répondent aux conditions et aux qualités requises par la Loi, le Règlement intérieur de la Caisse et le Code de déontologie de Desjardins.

Comme indiqué dans l'avis d'appel de candidatures, le conseil d'administration est plus particulièrement à la recherche de membres répondant aux critères suivants afin d'enrichir son profil collectif : une expertise en comptabilité ou en finances; en communications, médias, culture ou en éducation.

Le conseil tient également à s'assurer de maintenir la parité homme / femme, ainsi que la représentativité par groupe d'âges. Le conseil cherche des hommes ou des personnes issues de la diversité des genres. Il désire donc recruter plus particulièrement 1 personne dans le groupe d'âge de 35 à 49 ans, 2 personnes dans celui de 50 à 64 ans, et 1 personne du groupe d'âge de 65 ans et plus.

M. René Saint-Pierre ajoute qu'un document de présentation de toutes les candidatures éligibles a été déposé sur le microsite de la caisse et est disponible à la caisse sur demande.

Ce document inclut un tableau synthèse des candidatures reçues précisant en quoi chacune d'elles répond ou non aux critères recherchés par le conseil d'administration afin d'enrichir son profil collectif.

Par ordre alphabétique, M. René Saint-Pierre nomme toutes les personnes candidates éligibles à la fonction de membre du conseil d'administration cette année.

|                                 |                       |
|---------------------------------|-----------------------|
| Mme Marie-Ève Beauchamp Legault | M. Stefan Martin      |
| M. Loïc Kamwa                   | M. Jérôme Nombalais   |
| M. Louka Kattan-Méhot           | M. Olivier Pansanel   |
| M. Hugues Marceau               | Mme Isabelle Tremblay |

Comme mentionné dans le rapport du comité de mise en candidature, le tableau synthèse ci-dessous présente toutes les candidatures éligibles reçues et de quelles façons chacune d'entre elles vient répondre aux critères recherchés par le conseil d'administration pour atteindre son profil collectif cible.

|                              | Profil collectif du conseil d'administration<br>Critères recherchés | BEAUCHAMP<br>LEGAULT, Marie-Ève | KAMWA, Loïc | KATTAN-METHOD,<br>Louka | MARCEAU, Hugues | MARTIN, Stefan | NOMBALAIS, Jérôme | PANSANEL, Olivier | TREMBLAY, Isabelle |
|------------------------------|---------------------------------------------------------------------|---------------------------------|-------------|-------------------------|-----------------|----------------|-------------------|-------------------|--------------------|
| Critères de compétences      | Compétences recherchées en 2025                                     |                                 |             |                         |                 |                |                   |                   |                    |
|                              | Éducation                                                           | X                               |             |                         |                 |                |                   |                   |                    |
|                              | Expertise en comptabilité ou en finances                            |                                 | X           | X                       | X               |                |                   | X                 |                    |
|                              | Communications, médias, culture                                     |                                 |             |                         |                 |                |                   |                   | X                  |
| Critères de représentativité | Genre                                                               |                                 |             |                         |                 |                |                   |                   |                    |
|                              | Hommes                                                              |                                 | X           | X                       | X               | X              | X                 | X                 |                    |
|                              | Femmes                                                              | X                               |             |                         |                 |                |                   |                   | X                  |
|                              | Groupes d'âge                                                       | Nombre recherché                |             |                         |                 |                |                   |                   |                    |
|                              | 18-34 ans                                                           | X                               |             |                         |                 |                |                   |                   |                    |
|                              | 35-49 ans                                                           | 1                               | X           | X                       | X               | X              |                   |                   |                    |
|                              | 50-64 ans                                                           | 2                               |             |                         |                 |                | X                 | X                 | X                  |
|                              | 65 ans et +                                                         | 1                               |             |                         |                 |                |                   |                   |                    |
|                              | Continuité à la gouvernance                                         |                                 |             |                         |                 |                |                   |                   |                    |
|                              | Membre actuel du conseil d'administration de la Caisse ou relève CA | X                               |             | X                       |                 |                |                   |                   | X                  |

On rappelle que ce tableau est disponible à la fin du document de présentation des personnes candidates, qui se trouve sur le site Internet de la Caisse.

M. René Saint-Pierre invite les membres à consulter ce document avant d'exercer leur droit de vote afin de faire des choix éclairés.

### 5.2.3. Présentation des personnes candidates

Avant de procéder à l'élection des membres du conseil d'administration, M. René Saint-Pierre précise que chacune des personnes candidates a préparé une courte présentation orale, d'un maximum de 2 minutes, le tout préenregistré pour une diffusion ce soir. Il invite les membres à écouter la capsule vidéo afin de prendre connaissance des présentations des personnes candidates.

### 5.2.4. Élection par votation

Comme mentionné en début d'assemblée, M. René Saint-Pierre rappelle que l'élection des membres du conseil d'administration fera l'objet d'un vote en différé au cours des quatre prochains jours.

## 5.3. Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

M. René Saint-Pierre donne la parole à Mme Marie-Claude Desaulniers pour les précisions sur l'exercice du vote en différé.

Dès la fin de la présentation de ce soir et au cours des quatre prochains jours, les membres seront appelés à voter sur la proposition sur le partage des excédents annuels ; les ristournes ; et l'élection des membres du conseil d'administration.

Mme Marie-Claude Desaulniers rappelle que seuls les membres de plein droit admis depuis 90 jours et plus pourront voter. La réécoute de l'assemblée sera possible par le biais du bouton « Voter » dans **AccèsD** ou du lien accessible sur le site Internet de la Caisse. Donc, même si des membres n'ont pas assisté à l'assemblée, il leur sera possible de visionner l'assemblée. Pour celles et ceux qui voudraient revoir la présentation des personnes candidates, il sera possible de le faire grâce à un onglet qui permettra d'accéder directement à cette portion de l'assemblée.

Toute la documentation de référence est disponible sur le site Internet de la Caisse ou sur demande auprès de la Caisse. Il s'agit du document présentant les personnes candidates ainsi que le tableau de synthèse des candidats en regard aux compétences recherchées, le document présentant la proposition sur le partage des excédents et la ristourne, et enfin celui du rapport annuel qui contient le rapport financier de la Caisse.

Mme Marie-Claude Desaulniers rappelle les modalités pour voter sur *AccèsD* ou par le biais du site Internet de la caisse, ou encore sur la page d'accueil du *desjardins.com*. Elle ajoute que comme l'an dernier, pour les membres qui n'ont pas *AccèsD*, la Caisse offre la possibilité d'utiliser la borne de votation, dès demain matin, aux différents points de services de la Caisse, aux heures d'ouverture. La période de votation est ouverte pour les quatre prochains jours, jusqu'au 27 avril à 23 h 59. Jusqu'au moment du dévoilement, les résultats de vote demeurent confidentiels.

Puis dans les 24 à 48 heures suivant la fin de la période de votation, le résultat des votes des candidats élus sera publié sur le site Internet de la Caisse et disponible auprès de la Caisse.

Mme Marie-Claude Desaulniers ajoute que c'est ce qui mettra officiellement fin à l'assemblée générale annuelle qui a débuté ce soir.

Bien que le conseil d'administration estime que la proposition de partage des excédents sur laquelle les membres sont invités à voter soit celle qui est la plus avantageuse, Mme Marie-Claude Desaulniers informe que, si jamais il y a un vote négatif sur la proposition, l'annonce du résultat de vote ne mettra pas fin à l'assemblée, cette dernière sera ajournée et sera reprise au cours des prochains jours.

Les membres et clients seront alors invités à voter sur une nouvelle proposition qui leur sera soumise pour une nouvelle période de votation.

Un vote positif à la proposition de partage des excédents est nécessaire pour mettre fin à l'assemblée.

M. René Saint-Pierre remercie Mme Marie-Claude Desaulniers.

## **6. Fin de la rencontre et remerciements**

Avant de mettre fin à la rencontre, M. René Saint-Pierre rappelle que les membres sont invités à compléter un court sondage de satisfaction sur l'assemblée d'aujourd'hui. Un lien cliquable menant à ce sondage se trouve à côté du bouton Documents.

Enfin, au nom de ses collègues du conseil d'administration, M. René Saint-Pierre remercie tous les membres pour leur implication ainsi que de leur confiance envers le conseil. Il remercie celles et ceux qui

l'accompagnaient ce soir pour le bon déroulement de l'assemblée, et tout particulièrement le personnel de la Caisse pour leur engagement au quotidien à toujours mieux servir les membres et les clients.

Il souhaite bonne chance à celles et ceux qui sont en élection à compter de maintenant.

## **7. Publication des résultats et levée de l'assemblée**

À l'issue de la période de votation en différé auprès des membres, la majorité des membres a voté en faveur de la recommandation. La proposition est adoptée.

### **Élection des membres du conseil d'administration**

Les quatre membres du conseil d'administration élus, par ordre alphabétique, sont : Mme Marie-Ève Beauchamp Legault, Messieurs Loïc Kamwa et Louka Kattan-Méthot, et Mme Isabelle Tremblay.

Merci à toutes les personnes candidates pour leur intérêt à contribuer à la gouvernance de la Caisse.

### **Levée de l'assemblée**

Les résultats des votes en différé ayant été publiés sur le site Internet de la Caisse, l'assemblée générale est officiellement levée le 29 avril 2025 à 12 h 11.